



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

## Favoriser l'insertion durable des jeunes (NEETs) par l'Emploi ou l'Apprentissage dans les métiers de l'Artisanat

Le dispositif comporte trois phases permettant l'émergence d'un parcours d'accompagnement sur une période de 6 mois maximum, pour une insertion professionnelle et sociale durable. Ce dispositif vise également à rendre le jeune le plus acteur possible de son accompagnement, par l'obligation d'un travail personnel à réaliser en dehors des rendez-vous.

### **Phase 1. REPERAGE DES JEUNES** (durée de 2 à 4 heures par jeune)

**Identification des jeunes NEET ayant besoin d'un accompagnement renforcé** dans la construction de leur projet professionnel. Le repérage s'appuie sur un diagnostic précoce réalisé dans le cadre d'un travail partenarial.

A l'issue de cette phase, le jeune pourra entrer en phase 2 ou être orienté directement vers un autre partenaire si l'accompagnement CMA ne correspond pas à ses besoins.

### **Phase 2. DEFINITION DU PROJET** (durée de 5 à 14 heures par jeune)

Accompagnement individuel et suivi personnalisé des jeunes entrés dans le dispositif. La logique d'un parcours progressif et sur mesure avec chaque jeune permet de définir des trajectoires professionnelles personnalisées et donc d'amorcer une dynamique vers l'autonomie et l'emploi.

Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes dans les métiers de l'Artisanat (500 métiers) grâce à un accompagnement individualisé renforcé leur permettant de construire un projet professionnel viable :

- Des entretiens individuels et réguliers
- Un accompagnement en orientation grâce à une « boîte à outils » de logiciels d'orientation
- Rédaction du CV, de la lettre de motivation et des simulations d'entretien
- Une évaluation de leurs compétences professionnelles
- Des stages en entreprises artisanales
- La recherche d'entreprise qui recrute
- Un suivi de leur projet étape par étape

### **Phase 3. POSITIONNEMENT ET CONSOLIDATION DU PROJET** (durée de 2 à 12 heures par jeune)

Accompagnement individuel et personnalisé des jeunes avec pour objectif la consolidation de l'emploi ou de la formation. Dans cette phase, les jeunes sont aidés dans la **construction de leur projet et de leur parcours avec positionnement sur des offres d'emploi ou d'apprentissage, des formations, ou orientés vers un organisme partenaire.**

**Trois conseillères spécialisées de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Allier :**

Auréliе LIVROZET et Célie MELAC pour les projets liés à l'apprentissage

Julie BINDA pour les projets liés à l'emploi

**Contact : Laure Giraud – Directrice Apprentissage, Emploi et Formation continue**

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Allier

22 rue Pape-Carpantier – 03017 MOULINS - 04 70 46 20 20 - laure.giraud@cma-allier.fr

www.cma-allier.fr